

AVIS DE PROMULGATION

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 129-2019

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de St-Sylvestre, le 6 mai 2019 :

RÈGLEMENT 129-2019

Travaux de resurfaçage prévus en 2019 sur la route Montgomery

Règlement numéro 129-2019 décrétant une dépense de 687 762,94 \$ et un emprunt de 687 762,94\$ pour les travaux de resurfaçage de la route Montgomery.

Ce règlement est disponible au bureau de la (ou du) soussigné(e), situé au 423B rue Principale, St-Sylvestre, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement a reçu en septembre 2019, l'autorisation des personnes habiles à voter et du MAMH.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à St-Sylvestre, ce 27 février 2020.

Marie-Lyne Rousseau

Directrice générale et Secrétaire-trésorier